

# CONSIGNES D'ENTRETIEN des détecteurs de fumée

Les détecteurs de fumée ont été conçus pour nécessiter un minimum d'entretien, mais il y a plusieurs choses à faire pour maintenir un fonctionnement correct. Le détecteur de fumée est composé d'un capteur photoélectrique possédant une chambre optique. Ce capteur ne fait pas la différence entre de la fumée et de l'accumulation de poussières. C'est pour cela que tous les constructeurs recommandent de nettoyer le détecteur régulièrement.

## Précautions à prendre lors de l'entretien:

1. N'utilisez pas de solvants ou de détergents sur votre détecteur de fumée, car ceux-ci pourraient endommager le capteur ou les circuits.  
L'appareil peut être nettoyé avec un chiffon légèrement humide
2. Ne peignez pas le détecteur de fumée, car cela pourrait bloquer les ouvertures et empêcher la fumée de pénétrer dans le détecteur
3. En cas de défaillance de matériel en place : n'essayez jamais d'ouvrir le boîtier du détecteur, car c'est un appareil électrique scellé. **Toute tentative d'ouvrir le boîtier du détecteur annule la Garantie du matériel.**

## DÉTECTEUR DE FUMÉE de marque FIRE ANGEL ST620 : (pour plus de précisions, voir la notice du fabricant)

Selon les consignes du fabricant, votre détecteur de fumée **doit être nettoyé au moins une fois tous les 3 mois** à l'aide d'un aspirateur équipé d'un embout à brosse douce.



Votre détecteur de fumée doit être testé au moins une fois par semaine : appuyez sur le bouton de test au centre du détecteur et relâchez-le, puis l'appareil émet une alarme sonore puissante composée de 2 cycles de 3 bips sonores, puis s'arrête automatiquement (pendant cette alarme sonore, le voyant rouge sur le détecteur clignote rapidement)

**REMARQUE :** Le bouton de test effectue un test précis et complet du circuit de détection de fumée du détecteur; il ne faut en aucun cas tester votre détecteur avec de la fumée.

Si le détecteur ne parvient pas à fonctionner correctement, ou que vous avez des questions sur le fonctionnement du détecteur il faut demander conseil au fabricant FIRE ANGEL en joignant l'assistance technique FireAngel entre 9 et 17 heures du lundi au vendredi.

Téléphone : **08 20 20 51 01** ou **0800 940 078** ou Courriel : [supporttechnique@fireangel.fr](mailto:supporttechnique@fireangel.fr) ou vous pouvez également visiter le site web [www.fireangel.eu](http://www.fireangel.eu)

**Si le matériel s'avère être défectueux, rapprochez-vous de votre Régie afin qu'elle vous transmette la procédure SAV spécifique aux clients de la société PICARD SERVICES.**